GIDE

GIDE LOYRETTE NOUEL

ENVIRONNEMENT | FRANCE

Gide dispose d'une expertise ancienne, étendue et reconnue en droit de l'environnement. Notre savoir-faire s'appuie sur une équipe de spécialistes dédiés à la matière. Celle-ci travaille avec les autres équipes et départements du cabinet afin de faire bénéficier ses clients d'une approche spécialisée et transversale des problématiques environnementales.

Prenant acte du développement singulier de cette matière au cours des dernières années - en ce comprises les contraintes posées par le réchauffement climatique - notre équipe Environnement apporte à ses clients des réponses opérationnelles aux impératifs nombreux et multiformes de la protection de l'environnement. En conseil, en contentieux, en matière contractuelle ou d'audit, notre savoir-faire s'articule autour des métiers de nos clients.

Environnement & industrie

Notre équipe dispose d'une expérience importante en droit des installations classées pour la protection de l'environnement. Son expertise couvre un très grand nombre d'activités : chimie, pétrochimie, automobile, pâte à papier, agroalimentaire, verrerie, etc. L'équipe conseille ses clients dans le cadre des procédures administratives liées à l'autorisation d'exploiter les sites, à la prise en compte de la sensibilité du milieu et à leur gestion quotidienne. Les questions liées au traitement des eaux, à la production et au traitement des déchets et aux nuisances sonores sont fréquemment traitées par l'équipe.

Le cabinet assiste ses clients en contentieux tant devant les juridictions administratives et civiles que pénales, et jouit d'une pratique importante des audits d'acquisition ou de restructuration.

Environnement & dépollution

Une part significative de l'activité de l'équipe est dédiée au droit de la dépollution des sites. Que ce soit à l'occasion de la cessation définitive d'activités, de la vente de sites potentiellement pollués, d'opérations de construction portant sur de tels sites, l'équipe répond tant en conseil qu'en contentieux aux problématiques - souvent techniques - soulevées par les contaminations anciennes, la démolition de bâtiments existants et les obligations de remise en état et de traitement de déchets qui en résultent. La maîtrise du risque juridique mais aussi du risque en termes de réputation sont des priorités absolues.

Environnement & activités extractives

Gide conseille fréquemment les exploitants d'activités extractives (mines et carrières). Les enjeux - financiers et en termes de transfert de responsabilités - liés à la mise en sécurité environnementale des sites en fin de vie entraînent dans ce domaine des contraintes juridiques spécifiques auxquelles notre équipe sait apporter des réponses pratiques.

Environnement, énergie & droit nucléaire

La contrainte environnementale affecte le secteur de l'énergie. Paradoxalement, les énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque et biocarburants notamment) attisent un contentieux environnemental et urbanistique croissant.

ALGER

BRUXELLES

CASABLANCA

ISTANBUL

LE CAIRE

LONDRES

NEW YORK

PARIS <

PÉKIN

SHANGHAI

TUNIS

VARSOVIE

GIDE

GIDE LOYRETTE NOUEL

Nos avocats conseillent de très nombreux intervenants et investisseurs dans ces domaines en particulier dans une optique de prévention de tels contentieux. Nous intervenons également tant dans la structuration, la mise en place que la cession des sociétés dédiées à ces projets.

Le cabinet dispose enfin d'une connaissance importante du droit nucléaire, domaine régi par des règles *ad hoc* et comportant des enjeux de long terme spécifiques.

Environnement & infrastructures

Ouvrages d'art, réseaux routiers, infrastructures publiques et privées : ces projets s'inscrivent dans un cadre juridique de plus en plus protecteur de l'environnement et, par voie de conséquence, de plus en plus contraignant en termes de procédures administratives notamment. L'équipe aide ses clients (groupes de bâtiment et de travaux publics, établissements financiers) à intégrer ces réglementations et à prévenir la survenance de risques contentieux.

Environnement & immobilier

La recherche de portefeuilles immobiliers de qualité, peu consommateurs en énergies fossiles et la gestion de ces actifs dans le respect des contraintes environnementales et sanitaires conduisent les investisseurs immobiliers à optimiser leurs choix en appréciant notamment les risques liés à la présence d'amiante ou à la pollution des sols. Forte de l'expérience reconnue du cabinet dans ce domaine, notre équipe apporte son appui aux investisseurs dans toutes opérations d'acquisition, de financement, de cession et de gestion de portefeuilles immobiliers résidentiels ou professionnels.

Environnement, produits & services

Peu de secteurs échappent aujourd'hui à l'intrusion de la contrainte environnementale. Le concept de responsabilité "élargie" des producteurs a ainsi singulièrement modifié l'approche "produit" d'un grand nombre d'industries (automobile, équipements électriques et électroniques, piles et accumulateurs, etc.).

Il appartient désormais aux producteurs et importateurs d'évaluer l'incidence sanitaire et environnementale des produits mis sur le marché, d'anticiper les conditions de leur utilisation et de leur mise au rebut. C'est notamment l'objectif du règlement REACH relatif aux produits chimiques. Cette tendance devrait s'affirmer à l'avenir et concerner d'autres catégories de produits et substances. Gide dispose dans ce domaine technique d'un savoir-faire affirmé et reconnu.

Environnement & fiscalité

La mise en œuvre d'une politique environnementale ambitieuse par l'Etat s'accompagne nécessairement des prélèvements fiscaux et parafiscaux correspondants. Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) ou redevances agences de l'eau n'en sont que quelques exemples, en attendant une éventuelle taxe carbone. Le cabinet maîtrise pleinement ces dispositifs et conseille de nombreux clients dans ce domaine.

Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I. provides a 'very good level of service' to many leading French industrial companies, including high-profile oil, energy and chemical groups. The five-lawyer team handles highly sensitive work, especially in the nuclear field and is regularly involved in lawsuits pertaining to classified sites and water and waste issues. The team recently defended ANDRA following a series of lawsuits introduced by NGOs regarding the implantation of a future radioactive waste disposal site. Other areas of expertise include mining law. Chimirec, Total and BIC are also clients. Top expert Jean-Nicolas Clément, who gives 'good and practical advice', recently assisted the French Ministry of Environment with the drafting of several soil pollution decrees. »

Legal 500 EMEA 2018

Well-regarded environment law team acting for key public and private clients from the energy, mining and waste management industries. Experienced in criminal, civil and commercial environmental disputes. Offers expertise in waste disposal and soil pollution issues. Clients praise the lawyers for being 'excellent specialists - perseverant and precise.' »

Chambers Europe 2018

Leading lawyer and head of environment Jean-Nicolas Clément of Gide Loyrette Nouel AARPI has recently represented ANDRA in several lawsuits regarding a prospective radioactive waste disposal site. He has further experience advising on soil pollution issues, renewable energy matters and mining law. »

Chambers Europe 2017

Well-known top tier firm for public administrative law with a wide range of specialists in energy and environment, urban planning and development. Seasoned in litigation for sponsors and public authorities, particularly those in the industrial and banking sectors. »

Chambers Europe 2016

ASSOCIÉ

JEAN-NICOLAS CLÉMENT
tél. +33 (0)1 40 75 22 44
jean-nicolas.clement@gide.com